



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Formation spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail
17 octobre 2023
déclaration liminaire**

Monsieur le Président,

En cette période, la Direction Générale des Finances Publiques tente via sa communication officielle de rendre notre administration attractive mais la réalité est toute autre.

En effet, les résultats du dernier observatoire interne 2023 sont éloquentes. Ils indiquent, toutes catégories confondues, une nette dégradation de la situation dans nos services. Le constat est lourd. Les agents s'avouent désabusés, fatigués, pessimistes quant à leur avenir. Leur motivation est pour la majorité encore en baisse... Jamais les indicateurs n'avaient été aussi mauvais. !

Pire, le sondage réalisé par l'IFOP, sur commande du ministère, ne fait que confirmer plus sévèrement encore une réalité dénoncée depuis longtemps par les organisations syndicales. Pour un peu, nous aurions pu croire que ces rapports s'inspiraient de nos tracts mais nous préférons et de très loin que les agents évoluent dans une toute autre configuration...

Aucune catégorie n'est épargnée, bien au contraire ! Entre stress au travail, perspectives d'avenir obscures et manque de valorisation, le score chez les encadrants n'a jamais été aussi élevé. !

Pour **F.O.- DGFIP** le préalable de l'inversion de cette dangereuse pente doit passer par la reconnaissance de l'investissement, du travail accompli, car dans des conditions toujours plus compliquées, l'attente des personnels est d'autant plus forte !

Les conséquences du tassement de la grille indiciaire, de la dégradation de la reconnaissance des qualifications des 3 catégories A, B et C et la remise en cause du droit à la carrière participent à saper l'attractivité de la Fonction publique.

Dans ce contexte, **F.O.- DGFIP** s'inscrit donc dans la revendication de **FO** Fonction Publique et exige notamment :

➤ un réel rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par une revalorisation du point d'indice à minima au niveau de l'inflation dans un premier temps ;

- une révision de la grille indiciaire assurant une amplitude de coefficient 6 entre le bas et haut de grille ;
- l'intégration des primes dans le traitement.

Sur le sujet des rémunérations à la DGFIP, la Direction Générale a elle aussi rendez-vous avec les agents dont il est urgent de reconnaître l'engagement.

F.O.- DGFIP exige une revalorisation **perenne et immédiate** de la rémunération de tous les agents de la DGFIP.

Si vous n'avez pas tous les leviers localement pour répondre à nos revendications en terme d'amélioration des rémunérations et des carrières, vous avez en revanche Monsieur le Président, toute latitude pour décider d'une mesure de bon sens pouvant tout à la fois contribuer à la bonne qualité du dialogue social mais aussi participer à ne pas dégrader davantage le climat général dont nous avons vu au travers l'observatoire interne qu'il est fort préoccupant au sein de la DGFIP.

Nous revenons en cette Formation Spécialisée sur le CSAL du 9 octobre dernier où vous avez décidé ne pas décréter le vendredi 10 mai 2023 en tant que pont naturel, arbitrage dont la portée sera à n'en pas douter sans guère d'effets sur l'organisation d'ensemble de la campagne IR mais qui aura des conséquences lourdes pour l'organisation des services et celle des agents. Dans ce contexte, nous vous demandons Monsieur le Président de prendre en compte la légitime revendication des agents du Finistère qui attendent sur le sujet une décision locale qui ne réponde pas à l'ordre express de la Direction Générale.

Concernant l'ordre du jour de cette réunion en Formation Spécialisée, force est de constater que les agents expriment au travers du DUERP la réalité de leur quotidien, de leurs conditions de travail et surtout les risques psychosociaux auxquels ils sont confrontés.

Malheureusement, une fois encore les risques psychosociaux sont sous-évalués comme représentant un risque modéré et ils n'entraînent que peu d'actions préventives qui se concentrent sur les formations mises en place par la FS.

Aucune mesure n'est envisagée pour répondre aux inquiétudes liées aux évolutions du travail, à son organisation et aux réformes en cours. Le dialogue entre les agents et les encadrants est certes nécessaire, mais encore faut-il que les agents y soient réellement associés en amont et que le dialogue ne se résume pas à un « accompagnement au changement » sur lequel nos collègues n'ont aucune prise.

Pour **F.O.- DGFIP** une véritable politique de prévention doit permettre de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents et supprimer leur exposition à la souffrance au travail, cela passe prioritairement par l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois.

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points d'ordre du jour de cette formation spécialisée et nous y porterons toutes nos revendications.